

PROPOSITION DE MODIFICATION DU PROJET DE PSMV
(document graphique)

- METZ 18 rue Haute-Seille :

Les bâtiments occupés par la CPAM au 18-20 rue Haute-Seille se sont construits après le comblement du bras de Seille et la création de la rue, en fond des jardins de deux hôtels particuliers, aux dispositions classiques "entre cour et jardin".

Le bâtiment du n°18 (parcelle 284) présente une façade des années 30 intéressante (bâtiment de type B, en gris moyen sur le PSMV). Derrière ce bâtiment a été construit une construction couverte d'une verrière, faisant vraisemblablement partie du même programme de construction que le bâtiment sur rue, et qui est également indiquée dans le projet de PSMV comme devant être conservée (bâtiment de type B, en gris moyen).

Cette construction annexe a cependant fait l'objet de travaux de requalification qui lui ont soustrait toute qualité patrimoniale (la charpente métallique de la verrière date des années 1980).

Elle masque par ailleurs la façade de l'hôtel particulier situé à l'arrière (ancien hôtel de Tschudy, 35 rue Mazelle, parcelle 285), la verrière s'arrêtant à quelques mètres de la façade.

Il ne serait donc pas incohérent d'envisager la suppression de cette construction, surtout si cela permet de restituer des jardins en cœur d'îlot et de mettre en valeur la façade arrière de l'ancien hôtel particulier.

Afin de permettre la possibilité de la démolition de cette annexe, il conviendrait de modifier sa couleur dans le PSMV : immeuble pouvant être conservé, amélioré ou démoli, représenté en gris clair.

